

Communiqué de presse

Nouméa, lundi 6 décembre 2021

L'IEOM a publié sa note d'analyse conjoncturelle pour le 3^e trimestre 2021

« La crise sanitaire entrave l'amorce de redressement de l'activité »

L'Indicateur du Climat des Affaires (ICA), qui résume l'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur la conjoncture, chute de près de 10 points au 3^e trimestre. Il s'établit à 89,4, soit un niveau sensiblement en deçà de sa moyenne de longue période. Ce recul significatif sur le trimestre vient ainsi casser le redressement de l'indicateur enregistré au cours du 1^{er} semestre (+14 points), dont la matérialisation avait notamment pris la forme d'une nette reprise de l'emploi privé, ce dernier retrouvant au 2^e trimestre son niveau pré-covid. Ce retournement de l'ICA est directement lié à la mise en place d'un nouveau confinement strict de la population à partir du 7 septembre, en réponse à la circulation du virus de la Covid-19 sur le territoire.

La chute de l'ICA sur le trimestre s'explique principalement par la composante passée (-7 points), avec les variables d'activité et de trésorerie qui se détériorent le plus significativement. Les secteurs sont tous affectés plus ou moins fortement, à l'exception du nickel. La composante concernant le trimestre à venir, moins dégradée, laisse entrevoir une possible amélioration durant les prochains trimestres, ce qui semble cohérent avec la levée très progressive des restrictions : maintien d'un confinement strict jusqu'au 10 octobre, suivi d'un confinement adapté (strict les week-end), puis d'un confinement allégé (à partir du 15 novembre).

Ce 3^{ème} épisode de confinement marque un changement de dimension de la crise sanitaire pour la Nouvelle-Calédonie, qui doit abandonner sa stratégie « Covid free » jusqu'alors poursuivie, et qui est confrontée aux craintes de saturation des ressources hospitalières et au recensement des premiers décès liés à la Covid. Malgré cela, la chute de l'indicateur du climat des affaires sur le trimestre est moins prononcée que lors du 1^{er} épisode de confinement en mars 2020 (ICA : -18 points, soit un plus bas à 78). Les paiements par cartes bancaires et la circulation fiduciaire ont également baissé plus modérément, ce qui confirme que les agents économiques sont désormais mieux préparés pour traverser ces périodes (généralisation du télétravail, mise en place de protocoles spécifiques, développement des livraisons et ventes à emporter...). Parallèlement, les mesures de soutien des collectivités locales (sous forme d'allocation de chômage partiel et d'aides à la trésorerie principalement), et de l'État (PGE, Fonds de solidarité, nouvelle subvention de 3,8 Mds XPF au bénéfice du RUAMM...) sont de nouveau déterminantes afin d'éviter ou d'amortir les chocs de revenus et de confiance, mais aussi de préserver la capacité de rebond de l'économie. Ainsi, à ce stade, l'économie montre encore de la résilience : la sinistralité des entreprises demeure faible, l'emploi salarié se maintient, la production de crédit résiste, et certaines dépenses restent bien orientées (hausse des recettes TGC sur l'année à fin septembre). Le cours du nickel, au plus haut depuis 2013, constitue également un facteur de soutien puissant et bienvenu, s'il perdure, de même que la montée en puissance du projet LUCY de Prony Resources (50 Mds au total).

Pour autant, à l'approche de la tenue du 3^{ème} référendum, dont la date du 12 décembre a été confirmée par l'État, les incertitudes et les risques sur l'économie s'accroissent sous plusieurs aspects : difficultés budgétaires des finances publiques et du RUAMM, tensions sur les approvisionnements, tensions de trésorerie, hausse de l'endettement.... Ainsi, 30 % des chefs d'entreprises de l'enquête IEOM disent craindre une défaillance dans les 12 mois.

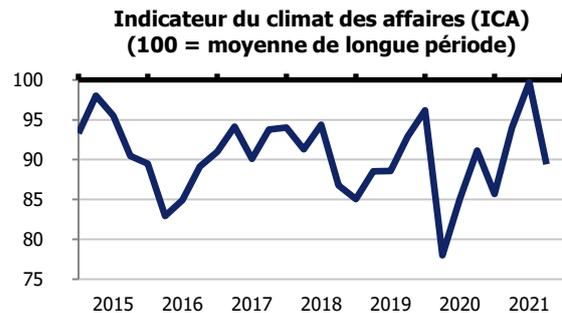
Lire la publication sur ieom.fr

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc

Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM